

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1581/SG/FIN autorisant M. Previtera à acquérir un terrain bâti sis à Djibouti – rue Saint-Laurent du Var – Titre Foncier n° SI et 127

n° 74-1581/SG/FIN

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

14 octobre 1974

Numéro JO

n° 21 du 12/11/1974

Date du numéro

12 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Previtera est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 671,255 mètres carrés, sis à Djibouti, rue Saint Laurent du Var, immatriculé au Livre foncier du Territoire 'ous les n°* 1 et 127 au nom de M »° veuve Papaconstante.